

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

NOUVEAU BARÈME 2022

VOUS AVEZ
UNE QUESTION,
CONTACTEZ
VOTRE CAPEB

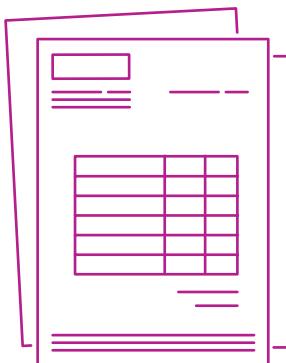
POUR TENIR COMPTE DE LA FORTE AUGMENTATION DES PRIX DE L'ESSENCE L'AN DERNIER, L'ADMINISTRATION FISCALE VIENT DE PUBLIER LE BARÈME DES INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES, AVEC UNE REVALORISATION DE 10%, POUR L'IMPOSITION DES REVENUS 2021.



LE BARÈME KILOMÉTRIQUE REVALORISÉ SAPPLIQUERA À COMPTER D'AVRIL 2022, LORS DE LA DÉCLARATION DES REVENUS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU POUR L'ANNÉE 2021.

Ce barème sert également de référence pour la fixation du montant des indemnités forfaitaires kilométriques versées par les employeurs à leurs salariés, lorsque ces derniers utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements professionnels.

 Ces indemnités sont exonérées de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu, sans justificatifs particuliers, dans la limite du barème kilométrique.



CES BARÈMES PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR DÉDUIRE LES FRAIS ENGAGÉS PAR LE SALARIÉ POUR

→ L'UTILISATION DE SON VÉHICULE PERSONNEL À DES FINS PROFESSIONNELLES.

Dans ce cas, le salarié opte pour la déduction fiscale des frais réels sur sa déclaration de revenus.

→ LES TRAJETS QU'IL EFFECTUE ENTRE LE DOMICILE ET SON LIEU D'EMBAUCHE.

Dans ce cas, le salarié opte pour la déduction fiscale des frais réels sur sa déclaration de revenus.

CE BARÈME SERT DE RÉFÉRENCE COMME LIMITÉ D'EXONÉRATION SOCIALE

Le salarié utilise son véhicule personnel à des fins professionnelles.

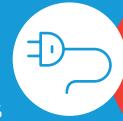
L'entreprise verse une indemnité exonérée de cotisations dans la limite du barème fiscal ci-après.

En cas de dépassement, il faut intégrer la différence dans l'assiette de cotisations.



POUR LES VOITURES

BARÈME MAJORE
DE 20%
POUR LES VÉHICULES
ÉLECTRIQUES



d
représente
la distance
parcourue
en kilomètres

PUISSEANCE ADMINISTRATIVE	JUSQU'À 5 000 KMS	DE 5 001 À 20 000 KMS	AU-DELÀ DE 20 000 KMS
3 CV et moins	$d \times 0,502$	$(d \times 0,3) + 1\,007$	$d \times 0,35$
4 CV	$d \times 0,575$	$(d \times 0,323) + 1\,262$	$d \times 0,387$
5 CV	$d \times 0,603$	$(d \times 0,339) + 1\,320$	$d \times 0,405$
6 CV	$d \times 0,631$	$(d \times 0,355) + 1\,382$	$d \times 0,425$
7 CV et plus	$d \times 0,661$	$(d \times 0,374) + 1\,435$	$d \times 0,446$



L'utilisation du barème kilométrique ne dispense pas d'apporter les justificatifs à l'administration fiscale.

En raison de la modification des valeurs du barème des indemnités kilométriques, les limites d'exonération URSSAF des indemnités forfaitaires de transport ont également changé.

En effet, dans le prolongement de la diffusion des barèmes kilométriques (arrêté du 1^{er} février 2022, JO du 13), le réseau des URSSAF a diffusé, sur son site internet, le barème 2022 des limites d'exonération des entreprises du BTP [»](#).

EXEMPLES Pour les tranches inférieures à 5 000 kms et supérieures à 20 000 kms, il est procédé à un calcul direct et pour la tranche intermédiaire concernant les distances de 5 001 à 20 000 kms, la [formule de calcul du tableau](#) est utilisée.

Parcours professionnel de 4 000 kms avec un véhicule de 6 CV



Parcours professionnel de 6 000 kms avec un véhicule de 5 CV



Parcours professionnel de 22 000 kms avec un véhicule de 7 CV



MONTANT DES FRAIS RÉELS DÉDUCTIBLES

$$= \\ 4\,000 \times 0,631 = 2\,524\text{€}$$

$$= \\ (6\,000 \times 0,339) + 1\,320 = 3\,354\text{€}$$

$$= \\ 22\,000 \times 0,446 = 9\,812\text{€}$$

d
représente
la distance
parcourue
en kilomètres



BARÈME MAJORE DE 20%
POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



POUR LES MOTOCYCLETTE (cylindrées > 50 cm³)

PUISSEANCE ADMINISTRATIVE	JUSQU'À 3 000 KMS	DE 3 001 À 6 000 KMS	AU-DELÀ DE 6 000 KMS
1 ou 2 CV	$d \times 0,375$	$(d \times 0,094) + 845$	$d \times 0,234$
3, 4 ou 5 CV	$d \times 0,444$	$(d \times 0,078) + 1\,099$	$d \times 0,261$
Plus de 5 CV	$d \times 0,575$	$(d \times 0,075) + 1\,502$	$d \times 0,325$

POUR LES CYCLOMOTEURS

JUSQU'À 3 000 KMS	DE 3 001 À 6 000 KMS	AU-DELÀ DE 6 000 KMS
$d \times 0,299$	$(d \times 0,07) + 458$	$d \times 0,162$

POUR EN SAVOIR + [»](#)